



<p>Loi n°2015-004 relative aux Collectivités territoriales décentralisées à statut particulier</p> <p>Séance plénière : 21-10-15</p> <p>Examen en commission : 15-01-15</p> <p><a href="http://www.madagate.com">www.madagate.com</a></p>	<p>Conformément à cette loi, la Commune Urbaine d'Antananarivo est composée de Maires d'arrondissement dont la modification est prévue par la loi n°2014-030 en son article 10. Toutefois, les communes périphériques peuvent être regroupées en Maires d'arrondissement d'une manière progressive et en fonction des besoins de la gestion urbaine conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur (art.4 al.2)</p> <p>L'arrondissement est administré par un organe exécutif dirigé par le Maire d'arrondissement et un organe délibérant appelé Conseil d'arrondissement.</p> <p>La Commune Urbaine d'Antananarivo est également administrée par un organe exécutif dirigé par une sorte de Maire principal et par une assemblée délibérante dénommée Conseil d'Antananarivo.</p> <p>Les membres du Conseil et les Maires sont élus au suffrage universel direct. Les électeurs n'ont pas la possibilité de composer leur propre liste (le parachutage) avec des candidats figurant sur plusieurs listes ni même d'indiquer leur préférence entre les candidats d'une même liste. Leur mandat est de 4 ans renouvelable. Il en est de même pour la Commune de Nosy Be et la Commune de Sainte-Marie.</p> <p>Les membres du Conseil d'Arrondissement participent aux travaux et débats du Conseil d'Antananarivo sans vote délibératif.</p> <p>Le Maire de la Commune Urbaine d'Antananarivo joue le rôle de coordinateur. Les Maires d'Arrondissement doivent se soumettre au plan d'aménagement de la Commune d'Antananarivo. Toutefois, ceux-ci ont des pouvoirs non négociables qui leurs sont propres.</p> <p>Les ressources dévolues aux Communes (art.41) sont réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 70% au profit des Maires d'arrondissement ;</li><li>- 30% au profit de la Commune Urbaine d'Antananarivo.</li></ul> <p>Pour ce qui est de Nosy Be et Sainte-Marie, ces communes sont administrées par une assemblée délibérante dénommée Conseil municipal et un organe exécutif dirigé par un Maire (art.43). Le ressort territorial de ces deux communes coïncide respectivement avec le District de Nosy Be et celui de Sainte-Marie.</p> <p>Les membres du Conseil municipal et le Maire sont également élus au suffrage universel direct.</p> <p>Chaque commune est divisée en arrondissements dont le nombre et la délimitation sont fixés par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition du Ministre chargé de l'intérieur (art.45). Le Maire nomme et met fin aux fonctions de délégué d'arrondissement (art.46).</p> <p>Le Maire est en général le premier responsable de développement dans sa commune.</p> <p>L'Etat est représenté auprès de la Commune d'Antananarivo par le Préfet de police d'Antananarivo. Il est également représenté par le Ministre chargé de l'intérieur et représente la Région Analamanga.</p> <p>Pour le cas de chacune des deux autres Communes à statut particulier, l'Etat est représenté par le Préfet de Police (art.66).</p>
---	--

Avant même que la Haute Cour Constitutionnelle (HCC) n'ait décidé quoi que ce soit, concernant la loi n° 2015-004, relative au démembrement pur et simple de la Capitale de Madagascar, un décret instituant une « Commission Spéciale » chargée de la répartition du personnel et de la dévolution du patrimoine de l'ancienne Commune Urbaine d'Antananarivo, a été pris en Conseil de gouvernement du 17 février 2015. Décision noyée au milieu du communiqué intégral plus loin.



Il va de soi que, le monde tournant totalement l'envers à Madagascar où ne règne plus aucun Etat de droit, la HCC de Jean Eric Rakotoarisoa n'attendait que ce « *feu vert* » du pouvoir exécutif pour, ensuite, déclarer cette loi « *conforme à la Constitution* »



### **Diviser pour régner: la règle d'or de la dictature**

Pourquoi ? Par pur calcul politique, étant donné que le parti HVM n'est pas en odeur de sainteté à Antananarivo. Seulement, le régime actuel mesure-t-il les conséquences, à terme, de ce genre de décision dictatoriale, quasi-inapplicable dans sa réalité ? Non, assurément.

Le HVM au pas de course L'Express de Madagascar - 18.02.2015

Le parti HVM compte rattraper son retard au niveau de sa présence sur le territoire national. Les inaugurations de nouveaux bureaux et de nouvelles branches du parti de Hery Rajaonarimampianina en province et dans les régions se font au pas de course. Une démonstration de moyens pour le parti au pouvoir qui entend obtenir jusqu'à 1000 sièges. Reste à savoir si la transparence sur l'origine des fonds utilisés pour les propagandes sera de mise pour cette fois.



Mille sièges au premier essai. C'est l'ambition affichée par le parti « Hery vaovao»  
Madagasikara » (HVM), lors des élections communales. Une préention affichée par  
Joabariason Randrianarivony, vice-président du parti au pouvoir, lors de la présentation des  
délégués du parti pour le quatrième arrondissement d'Antananarivo, samedi, au restaurant  
Mon goôter Andrefan/Ambohianahary.

« Au moins le parti Hvm devra conquérir mille des mille-sept-cent-mairies dans tout  
Madagascar », a déclaré le conseiller présidentiel devant les militants Hvm du quatrième  
arrondissement de la capitale présents à Andrefan/Ambohianahary. Dans son élan, le  
vice-président du Hvm a affirmé que les élections communales sont la première occasion  
pour les Bleus de démontrer qu'ils sont du pedigree des grands partis politiques et mettront  
toutes leurs forces dans la bataille.

« Ce sera le premier test pour prouver que le Hvm est un parti qui compte. Il est alors  
impératif d'atteindre cet objectif », a soutenu Joabariason Randrianarivony. Dans son élan, le  
conseiller présidentiel a, néanmoins, mesuré la hauteur de l'ambition du parti au pouvoir,  
surtout à Antananarivo.

Pour y parvenir, le vice-président du Hvm a réactualisé la politique d'ouverture-prisée par  
les bleus. Aussi, a-t-il laissé la porte ouverte à l'éventualité que tous les porte-forteurs du Hvm  
ne soient pas des militants du parti.

### Recrutement chez le HVM: Des méthodes dénoncées

Catégorie : La Une  
Publié le mercredi 18 février 2015



Des voix s'élèvent actuellement pour dénoncer les méthodes de recrutement un  
peu trop « rigoureuses » du parti HVM.

Cette formation de gouvernement se montre ambiguë, plaçant la barre très haut  
aux prochaines élections communales. En effet, elle veut s'attribuer au moins 1  
000 postes de maires sur environ 1 500, soit les deux-tiers des sièges mis en jeu.

En raison certainement de cette ambition dévorante, le parti se livre à certains  
excès qui provoquent des récriminations. On notera que le plus implacable dans la  
condamnation des méthodes HVM est Eric Rakitomanga, secrétaire général de  
l'IAKFM (Parti du Congrès pour l'indépendance de Madagascar), parti né sous la  
cote d'ivoire et pratiquement le seule formation multirace qui ait une école des  
candidats.



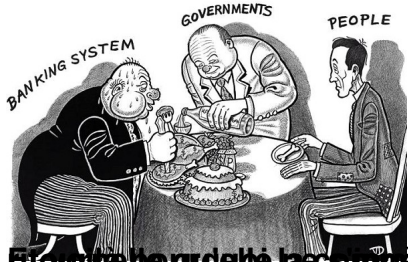
### ANTANANARIVO - MISERERE MEI, DEUS !

Ceci est la transcription des paroles du Misereere d'Allège, accompagné d'une traduction française caennaise. Il s'agit en effet de vers de passage 50.

Miserere mei Deus secundum miserationem tuam deus Augustinus amen	Pard pour moi, ton Dieu, selon ton Amour, selon ta grande miséricorde, efface mes péchés
Angelus Domini non debet timere neque a peccato meo commo- detur	L'ange-messager de ton Dieu, peur de mon péché offensa- ble. Ça, ça commo- detur. Ça n'est- pas devant moi.
Titus solus peccator et malus creatus in facie seu iudicium in remissionibus tua et misericordia iudicium	Contre Toi et Toi seul, j'ai péché, ce qui est mal à Tes yeux, je l'ai fait. Mais, tu es juste et mérites ta justice, Dieu juste et mérites Ta victoire. Mais, je suis en ta face, j'ai mis mon âme dans ta main.
Ecce omnia vestimenta filiorum vestris misericordie operantur non remissionem malis	Mais Tu vois au fond de moi la vérité : dans le secret, tu m'apprends ta sagesse Préface avec l'esprit, je suis pauvre sans moi je suis blanc, plus que le neige.
Asperges me hyssopo et cinis lavabis me et super cinis dealbabis	Puis que j'ai tant de fautes et de péchés, ils démontrent les que Tu bruyas.
Altera misereere mea in peccatis meis et carnis concupiscentie carne debile	Délivre-moi de la face de mon péché, délivre-moi de mon péché.
Cor mundum creavit in me Deus et perversa concupiscentia in vanitate mea	C'est en moi un cœur pur, ô mon Dieu, immortelle et radieuse au fond de mon être esprit.
Ne precor ut a facie tua et sperantem salutem tuam in seculum a me	Ni me chasser par la face de Ta face, ni me repousser par ton Esprit Saint.
Bredes malis lantimum voluntas tua in spiritu principis concilium me	Rendez-moi la joie d'être aimé sans l'espérance phantôme que concourent vers Toi, attendrez les regards.
Dirigite super me aures tuas et respice ad te concurrem	Libère-moi de sang versé, Dieu, mon Dieu sauve-moi, et ma langue acclamer ta justice.
Labia mea de sanguine tuo et iustitiam tuam	Délivre-moi, mon Dieu, de toute bouche moutonnerie la fausseté.
Quoniam in volitione misericordiarum desiderans super holocaustis non desiderabo	Tu jures un sacrifice, Tu n'es venu pas, Tu n'acceptes pas holocaustes.
Sacrificium Deo spiritus contribulatus cor contritum et humilium Deus non despicies	le sacrifice qui plaît à Dieu, c'est un esprit brisé : Tu ne repousses pas, ô mon Dieu, un cœur brisé et brisé.
Beatus de Domini in bona voluntatis tua et adimplendum iustis iustitiam	Accorde à Sans le bonheur, juste les mains de braves.
Tunc accipietis sacrificium iustitiae oblationes et holocausta	Alors, Tu accepteras de purs sacrifices, oblations et holocaustes :

## Miserere mei, Deus... - Jeannot Ramambazafy, 18 février 2015





Et pour la réalité les événements idéologiques internes d'inspiration en



**Hôtel de ville incendié, 13 mai 1972, des étudiants morts par balle**



**Iavoloha, 10 août 1991. Des Malgaches en tuent d'autres**



**Fatihita. Pont dynamité dans la nuit du 28 au 29 mars 2002**



**Ambohitsorohitra, 7 février 2009. Carnage sans sommation**

**Commentaire présenté la suite ?... L'Histoire n'étant pas statique, il y aura une suite,**  
**COMMUNIQUÉ 7 février 2015** [www.madagafiq.com](http://www.madagafiq.com)  
Le Président de la République, H.E. Andriamananjato RAOANARIMAMPANINA, a tenu une conférence de presse à l'Assemblée Nationale, le 7 février 2015, à 15 heures, pour présenter les orientations de sa politique de réconciliation nationale et de reconstruction de l'Etat. Le Président a souligné que la réconciliation nationale est un processus qui doit être conduit de manière inclusive, transparente et participative, impliquant toutes les parties prenantes de la société malgache. Il a également souligné que la reconstruction de l'Etat est une priorité absolue pour le Gouvernement, et que le processus de réconciliation nationale est indissociable de ce processus de reconstruction. Le Président a conclu sa conférence de presse en déclarant que le Gouvernement est déterminé à mener à bien ce processus de réconciliation nationale et de reconstruction de l'Etat, afin de garantir la stabilité, la paix et le développement durable de Madagascar.